

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11 - 14 février 2002

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2002/INF/9
30 janvier 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—IPSR OUGANDA 6176.00

Le présent document est à lire parallèlement au document intitulé "Rapport résumé d'évaluation de l'IPSR Ouganda 6176.00" (WFP/EB.1/2002/5/2).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
1. Le bureau de pays devrait définir avec le HCR et le Cabinet du Premier ministre l'expression "région accueillant des réfugiés", afin de permettre au PAM de centrer ses activités de redressement sur les zones où se trouvent les réfugiés. Une fois cette définition établie, les activités vivres-contre-actifs pourraient couvrir à la fois les réfugiés et la population hôte.	La mission conjointe d'évaluation de la situation alimentaire d'octobre 2001 a inscrit la question de la définition de l'expression "région accueillant des réfugiés" dans son mandat; une recommandation suivra dans le rapport final de la mission. Les débats seront poursuivis s'il y a lieu à l'échelon du district.	Bureau de pays	Le bureau de pays a maintenant adopté pour l'expression "région accueillant des réfugiés" la définition suivante: "sous-district accueillant des réfugiés dans les zones d'installation".
2. Tous les documents de projet de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) doivent comprendre une description de l'opération suivant une hiérarchie logique (hiérarchie des résultats du cadre logique).	Jusqu'ici le cadre logique n'était pas obligatoire dans le processus de préparation des IPSR. OHA examine actuellement les modalités de son utilisation et de son application dans les opérations d'urgence et les IPSR. Il est prévu d'intégrer les cadres logiques dans le système en 2002/2003.	OHA	L'adoption de cadres logiques pour les IPSR est en cours d'examen avec la participation de tous les bureaux régionaux. Cette opération devrait être terminée vers le milieu de 2002. Néanmoins, le bureau de pays a préparé un cadre logique pour l'élargissement de l'IPSR 10121.0 (No WIS 6176).
3. En collaboration avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Kampala, le bureau de pays devrait recommander au Cabinet du Premier ministre d'appliquer aux opérations concernant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) une méthode d'évaluation conjointe semestrielle, comparable à celle en place pour les réfugiés.	Des évaluations annuelles des besoins alimentaires d'urgence ont déjà été effectuées avec la participation du personnel du Cabinet du Premier ministre. En octobre 2001, celle concernant Gulu était en cours. Il pourrait être justifié de procéder à des mini-évaluations vers le milieu de l'année.	Bureau de pays	Une évaluation annuelle des besoins alimentaires d'urgence a été effectuée dans le district de Gulu en octobre 2001, en collaboration avec le Cabinet du Premier ministre et avec 15 organismes non gouvernementaux et organisations non gouvernementales (ONG). La proposition d'évaluation semestrielle a été approuvée dans le rapport final. Une évaluation annuelle des besoins alimentaires d'urgence est prévue à Bundibugyo pour le premier trimestre de 2002, le retour progressif des PDI étant alors attendu.
4. Le bureau de pays devrait organiser des consultations avec les partenaires d'exécution du PAM et avec d'autres ONG à propos de la mise en place d'un suivi nutritionnel plus méthodique dans les camps de PDI, qui fournirait des informations utiles pour prendre les décisions concernant les rations. Cette tâche devrait être considérée comme fondamentale et bénéficier des ressources budgétaires nécessaires.	Accepté. Cet engagement est incorporé au plan de la phase d'élargissement et est étroitement lié aux points 5 et 6 ci-dessous.	Bureau de pays	ACF-États-Unis a réalisé en octobre/novembre 2001 une enquête nutritionnelle portant sur les enfants de moins de 5 ans dans les camps de PDI de Bundibugyo. La situation nutritionnelle de ces enfants a été déclarée normale. Dans les plans de travail des bureaux auxiliaires de Gulu et de Kitgum pour 2002, le suivi nutritionnel est une priorité.



RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
5. Pour faciliter la programmation, l'unité régionale d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et le nutritionniste du bureau régional devraient aider le bureau de pays à trouver une manière d'associer ou de relier les études d'évaluation des besoins alimentaires d'urgence et les enquêtes nutritionnelles, tant sur le plan des informations recueillies que de l'interprétation des résultats.	Le bureau de pays donnera suite avec le nutritionniste de l'unité d'appui des Grands Lacs et le conseiller d'ODK chargé de l'ACV.	ODK/bureau de pays	Le bureau de pays a recruté un responsable national d'ACV. En étroite collaboration avec ODK, les méthodes d'évaluation des besoins alimentaires d'urgence seront examinées et rationalisées pendant le premier trimestre de 2002. L'unité d'ACV du siège du PAM a obtenu des fonds pour cet examen.
6. Le bureau de pays devrait déterminer le nombre d'évaluations des besoins alimentaires d'urgence (mini-évaluations) à mener dans les zones concernées et gérables en une année. Elles devraient être inscrites au budget du prochain élargissement.	Accepté. Cette question sera examinée, compte tenu de la nécessité de mener des mini-évaluations. Ces opérations pourraient être intégrées au budget de l'élargissement de l'IPSR.	Bureau de pays	Cinq mini-évaluations sont maintenant prévues pour 2002.
7. En consultation avec les représentants des PDI, les fonctionnaires de district et les partenaires d'exécution, le bureau de pays devrait apporter des précisions sur sa stratégie de révision saisonnière des rations. Si cette stratégie est jugée utile et approuvée, il faudrait établir avec soin le calendrier et le volume des augmentations/ réductions des rations pendant un cycle annuel.	Accepté. La révision saisonnière des rations a été approuvée par toutes les parties au cours des ateliers national et de district, tenus à Kampala et dans 8 districts de juin à août 2001.	Bureau de pays	Des révisions saisonnières des rations seront effectuées en 2002.
8. Le bureau de pays devrait utiliser la ration de référence recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (2 100 kilocalories) pour la prochaine phase de l'IPSR.	La ration de référence de 2 100 kilocalories par personne et par jour sera utilisée pour l'élargissement de l'IPSR.	Bureau de pays	Idem.
9. Le bureau de pays devrait vérifier à quels expédients ont recours les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire, étant donné que les rations générales ne comblent pas leur déficit vivrier (supérieur à la moyenne d'après les estimations). Des recommandations devraient être formulées pour la programmation future, en vue à la fois de lutter contre les redistributions ayant des effets préjudiciables et de favoriser celles qui sont bénéfiques au plan social.	Il a été convenu qu'une étude sur la redistribution sociale est justifiée. Ceci est énoncé dans le descriptif de la phase d'élargissement.	Bureau de pays	Une étude sur la redistribution sociale figure dans les plans de travail de 2002 pour les districts de Arua, Pakelle, Gulu, Kitgum et Bundibugyo. Ses résultats seront utilisés pour améliorer le ciblage des groupes vulnérables.

10. Le PAM devrait modifier les directives des IPSR	OHA prévoit d'examiner et de mettre à jour	OHA	L'examen prévu des directives des IPSR aura
---	--	-----	---

RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
afin de rendre obligatoire une stratégie de secours et de redressement garantissant la planification des principales responsabilités assignées au PAM concernant la satisfaction des besoins de secours alimentaires, avec notamment l'élaboration de stratégies visant à vérifier les effectifs de bénéficiaires, à assurer des distributions sûres et équitables, à suivre les distributions finales et à atteindre ceux qui sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire.	les directives des IPSR. L'une des questions qui seront abordées au cours de cette opération concerne la conception d'une stratégie de secours et de redressement pour de telles interventions.		lieu une fois achevée l'évaluation thématique finale de la catégorie des IPSR, au troisième trimestre de 2002.
11. Le bureau de pays devrait inclure dans la stratégie de secours et de redressement de l'IPSR des dispositions visant à assurer que l'estimation des effectifs de bénéficiaires est suffisamment précise et qu'elle est régulièrement mise à jour.	Accepté. La vérification est terminée à Gulu. A Kitgum, elle est prévue pour octobre 2001 et agréée par les autorités de district, qui effectueront l'enregistrement conjointement avec le PAM et le Cabinet du Premier ministre. L'opération d'enregistrement des réfugiés a pris fin en juillet 2001 pour toutes les personnes visées. Le bureau de pays a donné la priorité à cette question l'année dernière.	Bureau de pays	La vérification périodique des effectifs de PDI et de réfugiés est prévue dans le cadre logique de l'IPSR et dans les plans de travail des bureaux auxiliaires pour 2002.
12. Le bureau de pays devrait continuer d'insister sur la nécessité d'enregistrer les réfugiés et de vérifier les effectifs de PDI, et investir dans ce sens. La vérification des PDI devrait être effectuée en étroite collaboration avec les autorités de district, par l'intermédiaire des comités de district chargés de la gestion des catastrophes.	Accepté et en cours. Voir point 11 ci-dessus.	Bureau de pays	Cette question a la priorité dans le plan de travail du bureau de pays pour 2002. Les autorités de district sont pleinement associées à toutes les opérations de vérification et aux évaluations des besoins alimentaires d'urgence.
13. Le bureau de pays, en collaboration avec les autorités de district, les comités de distribution et les partenaires d'exécution (et avec le HCR dans les régions accueillant des réfugiés), devrait continuer de revoir les systèmes de distribution afin d'améliorer leur efficacité, eu égard en particulier à l'équité et à la sécurité des bénéficiaires.	En cours. Dans le district de Gulu, le système de distribution a déjà été révisé, toutes les parties prenantes ayant réagi favorablement.	Bureau de pays	La mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires/mission conjointe d'évaluation de septembre et octobre 2001 a recommandé que tous les systèmes de distribution soient décentralisés et renforcés. Le système de distribution recommandé dans le Nil occidental repose sur des regroupements selon la taille des familles et sur les communautés. Ce système sera adopté dans les zones d'installation de Moyo, Adjumani, Rhino Camp et Imvepi.

14. En ce qui concerne le renforcement des activités de suivi et d'évaluation, le bureau de pays

En cours dans les bureaux auxiliaires. Une formation complémentaire doit être

Bureau de pays

Le suivi après distribution a la priorité dans les plans de travail des bureaux auxiliaires

RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
devrait investir en priorité dans le personnel de terrain afin d'améliorer sa capacité à effectuer le suivi après distribution.	programmée.		pour 2002; il est actuellement effectué mensuellement dans le Nil occidental.
15. La stratégie de secours et de redressement de la prochaine phase de l'IPSR devrait être plus explicite quant à la manière d'intégrer les interventions de redressement à celles de secours, et d'établir un calendrier pour le passage des secours au redressement, selon différents scénarios.	Des examens annuels de la stratégie de redressement sont incorporés à la prochaine phase de l'IPSR. Cette mesure a été pleinement approuvée lors de l'atelier national de planification concernant la phase d'élargissement de l'IPSR en août 2001.	Bureau de pays	Avec le recrutement du responsable national d'ACV, le bureau de pays renforcera le suivi des indicateurs de sécurité alimentaire, qui sera effectué chaque mois en vue de réorienter la stratégie des secours vers le redressement, lorsqu'il y a lieu.
16. L'élargissement du programme d'alimentation scolaire devrait tenir compte de: a) la stratégie d'ensemble dans le district concerné; b) la capacité du personnel du bureau auxiliaire à suivre l'intervention; c) la capacité de l'administration locale à accompagner le développement des écoles. Par ailleurs, il conviendra de recueillir des données de référence sur les écoles incluses actuellement dans l'initiative pilote et sur toute école venant s'y ajouter.	Une enquête de référence sur l'alimentation scolaire est en cours (29 septembre–15 octobre). Les points b) et c) sont examinés en vue de la mise en oeuvre de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire. La planification consultative détaillée et l'élaboration des stratégies de district ont déjà été effectuées.	Bureau de pays	Un atelier national réunissant les parties intéressées à l'alimentation scolaire a été organisé par le bureau de pays en décembre 2001. Un cadre conceptuel et une stratégie nationale ont été élaborés par toutes les parties prenantes pour orienter l'exécution et la gestion du programme élargi d'alimentation scolaire.
17. Les principaux bénéficiaires des activités vivres-contre-actifs devraient être les PDI et les réfugiés même s'il est admis que, dans le cas des réfugiés, la population hôte doit être intégrée dans ces activités et en tirer également profit.	Accepté. La version définitive du projet de directives détaillées sur les vivres-contre-actifs doit être établie à bref délai. Les principaux bénéficiaires de ces activités seront les PDI et les réfugiés.	Bureau de pays	Le projet de directives détaillées sur les vivres-contre-actifs est en cours d'examen à l'échelon des districts en vue de sa mise en application en février 2002.
18. Le Département des opérations devrait donner la priorité à l'élaboration et à la diffusion de directives propres à l'Organisation concernant les activités vivres-contre-actifs.	Le groupe d'étude sur l'aide alimentaire et le développement travaille sur des directives propres à l'Organisation concernant les vivres-contre-travail liées à la création d'actifs, en vue de les mettre à la disposition des bureaux de pays en 2002. ODA dirige les travaux en concertation avec l'Organisation internationale du travail (OIT).	ODA	Le consultant du PAM/OIT révisé actuellement les directives sur les vivres-contre-actifs. La version définitive devrait être établie début 2002 et mise à disposition sur le site web du PAM WFPgo.

19. Tout élargissement de l'IPSR 6176.00 devrait indiquer clairement l'appui attendu au titre du

Des directives détaillées de passation des marchés orientées vers le développement

Bureau de pays

Un effet de synergie entre la composante vivres-contre-actifs de l'IPSR et l'activité 6180

RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
projet 6100.00 du programme de pays et contenir une stratégie d'achat local, fixant des objectifs raisonnables pour les achats à effectuer auprès des agriculteurs établis dans les zones desservies par l'IPSR.	sont actuellement mises au point.		du programme de pays a été constaté et il sera entretenu de manière à garantir une éventuelle complémentarité dans la programmation, l'exécution et la gestion.
20. Sans négliger les liens avec les autorités centrales, le bureau de pays devrait étudier les possibilités offertes par la décentralisation de l'administration dans le pays et nouer des liens avec les districts, compte tenu des intérêts communs. Il devrait par ailleurs s'assurer que ses activités sont prises en compte dans les plans de développement des districts.	En cours. Cette question exige un suivi assidu. Le bureau de pays s'emploie sans relâche à nouer des liens dans tous les districts et à travailler avec les autorités à cet échelon afin d'incorporer les activités du PAM dans les plans de développement des districts.	Bureau de pays	Le personnel du PAM participe maintenant à des réunions de planification et de gestion budgétaire à l'échelon des districts. Les activités vivres-contre-actifs seront conformes aux plans de travail des districts et des sous-districts afin de tirer parti à l'échelon du district du soutien sur le plan technique, financier, administratif et de la coordination.
21. Le bureau de pays devrait faire respecter le principe de la tolérance zéro en ce qui concerne l'utilisation des véhicules officiels des Nations Unies (ou de tout véhicule portant des insignes ou des autocollants des Nations Unies) pour le transport des soldats.	Les directives de sécurité continueront d'être appliquées ainsi qu'il a été recommandé. Il a été établi qu'un cycle de distribution de 60 jours serait impraticable en raison des problèmes de capacité de camionnage et de stockage.	Bureau de pays	La politique de la tolérance zéro est appliquée.
22. Les obligations en matière de suivi et d'établissement de rapports présentées dans le mémorandum d'accord entre le PAM et ses partenaires d'exécution en Ouganda (y compris les lettres d'accord avec le Cabinet du Premier ministre) devraient être passées en revue et révisées pour: a) uniformiser les clauses y relatives; b) préciser les rôles spécifiques de chaque partie en matière de suivi; et c) fournir des modèles standards de rapport pour chaque type d'intervention (distribution générale de vivres, alimentation scolaire, vivres-contre-actifs, etc.).	Accepté. Un examen approfondi du mémorandum d'accord est en cours actuellement en collaboration avec l'unité d'appui des Grands Lacs et avec le personnel de suivi-évaluation et de logistique. Un groupe de travail a été constitué pour examiner et mettre à jour les besoins en matière d'établissement de rapports et les divers modèles, car il est nécessaire de préciser les obligations/besoins dans ce domaine compte tenu de la décentralisation actuelle du PAM.	Bureau de pays	L'examen approfondi du mémorandum d'accord avec les partenaires a été mené à bien. Les coûts des services ont été normalisés et les rôles et les responsabilités des partenaires précisés. La systématisation des dispositifs de suivi et d'établissement de rapports est en cours et a la priorité dans les plans de travail du bureau de pays.

23. Les besoins des personnels des bureaux auxiliaires et des partenaires d'exécution en	Accepté. Des dispositions budgétaires ont été prises pour la formation pendant la phase	Bureau de pays	Le plan de travail de l'unité des programmes du bureau de pays pour 2002 tient compte de
--	---	----------------	--



RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
matière de formation devraient être analysés avant la mise en oeuvre de l'exécution de la prochaine phase de l'IPSR, afin d'assurer que les personnels aient les compétences nécessaires pour s'acquitter des principales fonctions de secours, ainsi que des fonctions de développement inhérentes aux IPSR.	d'élargissement. Un plan initial de formation pour 2002 a été élaboré. Le personnel des partenaires d'exécution recevra une formation conjointement avec le personnel du PAM dans de nombreux domaines prioritaires.		cette question.
24. Le descriptif de la prochaine phase de l'IPSR 6176.00 devrait contenir une stratégie bien définie de mise en œuvre des Engagements du PAM en faveur des femmes, qui devrait également apparaître dans les plans de travail et les mémorandums d'accord conclus avec les partenaires d'exécution. Des indicateurs différenciés par sexe devraient être élaborés pour le suivi des réalisations, afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport aux Engagements en faveur des femmes et au plan d'action du PAM pour la parité hommes-femmes en Ouganda.	Accepté et en cours. Cette question sera également traitée par le bureau de pays avec le spécialiste de la problématique hommes-femmes (unité d'appui des Grands Lacs) et avec ODK.	Bureau de pays	Dans les plans de travail du bureau de pays et des bureaux auxiliaires pour 2002, la priorité est donnée à l'intégration des femmes aux activités, et au ciblage des ressources du PAM en fonction du sexe.
25. Le bureau de pays devrait entreprendre une étude faisant suite à l'enquête de référence sur la problématique hommes-femmes réalisée en 1999 par le PAM en Ouganda, afin d'évaluer les progrès accomplis par rapport aux données de référence initiales dans les zones géographiques et les secteurs visés par l'IPSR.	Cette question est à l'étude et elle sera examinée et explorée avec le spécialiste de la problématique hommes-femmes de l'unité d'appui des Grands Lacs et avec ODK.	Bureau de pays	L'enquête de référence sur l'alimentation scolaire menée récemment a étudié la problématique hommes-femmes dans le cadre de l'enseignement. Elle sera suivie d'autres enquêtes de référence en 2002.
26. Le bureau de pays devrait participer aux consultations sur la réinstallation organisées par le Gouvernement ougandais et par les donateurs, et militer en faveur de l'élaboration d'un cadre général pour la réinstallation associant le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG. En outre, le bureau de pays devrait recommander devant l'instance qui convient le mieux la nomination d'un coordonnateur des PDI (un représentant d'OCHA de préférence).	Question examinée avec toutes les parties prenantes pendant l'atelier national de planification en août 2001. Il est nécessaire de poursuivre les échanges de vues avec le gouvernement, les donateurs et les institutions soeurs des Nations Unies. Il faut noter que cette question a été explicitement soulevée pendant l'atelier de planification du PAM pour le district de Gulu, à la suite de quoi le district a organisé une série de réunions pour délibérer de la préparation d'un plan de réinstallation.	Bureau de pays	Le PAM participe activement à toutes les consultations du gouvernement et des donateurs où la réinstallation des PDI est examinée. Une étude récente d'OCHA sur les PDI dans le nord de l'Ouganda recommande au gouvernement de définir sans plus attendre une politique claire concernant les PDI. De l'avis général, il est probable que la réinstallation échelonnée des PDI commence en 2002.
27. Lors de la formulation de la stratégie de secours et de redressement pour l'IPSR 6176.00, il	Question examinée de manière approfondie avec toutes les parties prenantes pendant	Bureau de pays	L'étude d'OCHA sur les PDI mentionne ce problème et propose des recommandations



RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
faudrait étudier attentivement quel type de plan de réinstallation des PDI servirait au mieux leurs intérêts et devrait être encouragé et appuyé par le PAM.	l'atelier national de planification en août 2001, et pendant huit ateliers de planification à l'échelon des districts organisés en juin-août. Il est nécessaire de poursuivre les consultations avec le gouvernement, les donateurs et les Nations Unies. Aucun plan de redressement sanctionné par le gouvernement n'a encore été formulé, mais des consultations ont lieu à l'échelon des districts dans toutes les régions accueillant des PDI.		préliminaires. Il a été convenu que le retour progressif des PDI chez eux sera volontaire. Le PAM, qui approuve cette approche, a engagé des consultations avec les autorités locales.
28. En accord avec les recommandations du mémorandum d'accord PAM/HCR, des plans d'action conjoints conformes à la stratégie d'autonomisation devraient être élaborés au niveau du terrain afin d'établir des liens plus solides entre le HCR, le PAM, le Gouvernement ougandais et les partenaires d'exécution.	Des consultations sont en cours avec le HCR. Il s'agit d'une opération complexe, en particulier parce que la stratégie d'autonomisation est encore vague et qu'il faut accorder une grande importance à la clarification des orientations futures, compte tenu notamment des possibilités de financement réduites du HCR. L'Agence danoise de développement international (DANIDA) pourrait se charger du soutien à la stratégie d'autonomisation dans le district d'Adjumani. Le PAM s'emploiera à mettre en œuvre cette recommandation.	Bureau de pays	Les plans de travail du bureau auxiliaire du Nil occidental pour 2002 prennent cette question en considération et concordent avec les cycles des plans de travail du HCR/partenaires d'exécution.
29. Le PAM et le HCR devraient s'attacher à conclure des accords tripartites avec les partenaires d'exécution en Ouganda. S'agissant du suivi de la nutrition, le bureau de pays devrait songer à un accord tripartite entre le PAM, le HCR et les partenaires d'exécution à vocation sanitaire, afin de rationaliser les besoins d'information et de créer des mécanismes permettant de traiter les problèmes.	Le PAM souhaite vivement conclure des accords tripartites avec les partenaires d'exécution et le HCR. Dans le passé, le HCR était moins bien disposé à cet égard. L'objet de ces accords est de conclure des mémorandums d'accords tripartites avec les partenaires d'exécution, qui prendraient effet début 2002.	Bureau de pays	Le mémorandum d'accord global PAM/HCR est actuellement en cours d'examen, ce qui pourrait avoir une incidence sur les accords tripartites avec les partenaires d'exécution. Les accords tripartites pour les opérations concernant les réfugiés en Ouganda seront mis au point d'ici fin janvier 2002. S'agissant du suivi de la nutrition, le PAM attend que soit achevée une étude cofinancée sur les causes sous-jacentes de la malnutrition, qui éclairera les interventions futures des programmes de nutrition pour les deux institutions.

30. Le bureau de pays devrait élaborer des critères simples pour sélectionner les partenaires	Accepté. Des critères simples peuvent être élaborés, même si les réalités du terrain	Bureau de pays	Cette activité est programmée pour le premier trimestre de 2002. L'examen approfondi des
---	--	----------------	--



RECOMMANDATION D'OEDE (JUN 2001)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION (SEPTEMBRE 2001)	POUR ACTION PAR	EXAMEN DES MESURES PRISES (JANVIER 2002)
d'exécution qui s'occuperont de la distribution générale des vivres, des projets vivres contre actifs, des programmes d'alimentation complémentaire/ thérapeutique et d'alimentation scolaire (prévoyant notamment l'évaluation de leurs capacités techniques); il devrait également envisager d'aider ses partenaires d'exécution actuels à former leur personnel pour améliorer les résultats de l'IPSR.	peuvent avoir pour effet de réduire le nombre des partenaires d'exécution disponibles à l'échelon du district. La formation des partenaires d'exécution est prévue dans les plans et dans le budget de l'élargissement. Une formation en matière de problématique hommes-femmes est prévue en novembre 2001 à l'intention du personnel des partenaires d'exécution.		partenaires d'exécution du PAM dans le nord de l'Ouganda, réalisé conjointement en décembre 2001, a débouché sur des décisions prises d'un commun accord en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle du programme.
31. Ainsi qu'il a été recommandé par la mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires de 2000, le PAM devrait renforcer ses liens avec l'Opération Survie Soudan afin d'exploiter d'éventuelles possibilités de programmation conjointe.	Accepté. L'installation à Kampala du responsable en cas de situation d'urgence pour le couloir de Koboko (Opération Survie Soudan) facilitera le renforcement de ses liens.	Bureau de pays	La coordination sur le terrain est intégrée aux plans de travail de la région du Nil occidental pour 2002, conformément à la recommandation de la mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires/mission conjointe d'évaluation de septembre/octobre 2001. Les modalités de la coordination au niveau de Kampala seront examinées en janvier 2002. S'il y a lieu, le bureau du PAM à Kampala transmet les informations de l'Opération Survie Soudan à Lokichogio et à Nairobi, lorsqu'elles sont disponibles.

